

**CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE
POUR LA MISE A DISPOSITION D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOCAUX
ANNEXES SITUÉS SUR LE COMPLEXE SPORTIF RENÉ MAGNAC**

Fiche de renseignements à compléter et à retourner
à la Direction des Sports de la Ville de Marseille
Service Appui Fonctionnel – 9, rue Paul Brutus – 13233 MARSEILLE cedex 20

1 FICHE DE RENSEIGNEMENTS A COMPLÉTER PAR LOT

N° DU LOT CONCERNE (cf tableau figurant dans l'Appel à manifestation d'intérêt) :

RAISON SOCIALE SOCIÉTÉ / TITRE ASSOCIATION / NOM :
.....

CAPITAL SOCIAL POUR LES SOCIÉTÉS :

ADRESSE :
.....
.....

TÉLÉPHONE :

E-MAIL :

STATUT ENTREPRISE / ASSOCIATION :
.....

N° RC ou RM :

IDENTIFIANT SIRET :

CODE A.P.E. :

RESPONSABLE :

QUALITÉ :

RÉFÉRENCES PROFESSIONNELLES SIMILAIRES :
.....
.....
.....
.....
.....

POURCENTAGE DE LA PART VARIABLE DE REDEVANCE PROPOSÉ PAR LE CANDIDAT :

Le candidat propose un pourcentage part variable de redevance de% assise sur l'ensemble du chiffre d'affaires Hors Taxes réalisé sur le domaine public mis à disposition.

Le pourcentage proposé par le candidat ne pourra pas être inférieur à :

- pour le lot n° 1 – Espace de diversification des sports de raquettes : 5 % du CA H.T
- pour le lot n° 2 – Espace remise en forme : 5 % du CA H.T
- pour le lot n° 3 – Espace restauration : 5 % du CA H.T
- pour le lot n° 4 – Espace tennis n°1 : 3 % du CA H.T
- pour le lot n° 5 - Espace tennis n° 2 : 3 % du CA H.T

NOM ET SIGNATURE DU CANDIDAT

.....